



Rsa Information du contrat CER, contesté

Par **Question@dIm**, le **24/12/2024 à 18:54**

Bonjour, j'ai une question. J'avais eu un rendez-vous avec mon coach pour signer un contrat CER. J'ai précisé que je voulais être suivi par France Travail pour le CER. Pour cela, j'ai dû contester, vu qu'au départ, on m'a fait signer sans m'expliquer précisément. On ne m'avait pas laissé le choix de choisir mon orientation. Je me suis donc renseigné, et normalement, France Travail peut très bien prendre en charge les contrats CER de la CAF. Pouvez-vous m'aider s'il vous plaît.

Par **Fructidor**, le **24/12/2024 à 21:26**

Bonjour, je suppose que si vous rencontrez des difficultés pour mettre en œuvre votre CER, vous pouvez en parler à votre conseiller France Travail. Il est là pour vous aider à trouver des solutions.